



LES POLITIQUES URBAINES EN RÉVOLUTION

Dans les pays du Nord, se cherchent de nouvelles méthodes de gouvernement urbain pour réguler les mobilités et promouvoir des projets de croissance.



Philippe Sanmarco

Professeur de géopolitique au département de géographie de l'École normale supérieure. Il est par ailleurs vice-président de la Communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole et président de la Société d'économie mixte Marseille-Aménagement.

<http://www.sanmarco.com.fr>

Le temps de notre génération ne s'était pas écoulé qu'il était clair que les fondements mêmes des politiques urbaines avaient subi en France de profondes modifications.

Les « trente Glorieuses » (1945-1975), c'était pour nous de l'histoire ancienne. Reconstruction du pays sur les ruines de la guerre, explosion démographique, exode rural, immigration massive et décolonisation avaient campé le théâtre de politiques publiques largement dominées par les services de l'État et financées généreusement par l'argent public dû à une croissance économique exceptionnelle.

Après le temps de l'urgence était venu, pensait-on, celui de la maîtrise.

Le code de l'urbanisme avait appréhendé l'ensemble des processus urbains et l'on devait pouvoir y trouver réponse à tout. La planification urbaine et le droit des sols impulsés par l'État s'articulaient pleinement dans une réalité de terrain finement maîtrisée. Avant même que les lois de décentralisation ne viennent chambouler l'héritage napoléonien issu de l'antique centralisation capétienne, le transfert aux autorités locales du pouvoir de délivrance des permis de construire était subordonné à l'approbation de chaque plan d'occupation des sols par les préfets. Ces derniers veillaient à la cohérence de ces plans avec des schémas d'aménagement et d'urbanisme qui



reprenaient l'ensemble des thématiques urbaines du territoire concerné, bien au-delà des limites communales, territoire dont ils fixaient le cadre et le contenu du développement pour les décennies à venir.

Une croissance démographique plus mesurée et la régulation plus stricte de l'immigration de travail à partir de 1974 permettaient de penser que le temps des débordements humains était révolu et que l'action publique serait en mesure non seulement de faire face mais même de régler les situations de conflits.

Par ailleurs l'essor des entreprises était prévu dans le cadre de zonages adéquats, le plus souvent hors des centres-ville.

Bref, l'énergie débridée des années d'après-guerre pouvait être domestiquée : c'était une question d'intelligence et de volonté politique. Urbanisme et logements, formation et emplois, infrastructures et équipements publics : rien ne pouvait échapper à une détermination optimiste et éclairée.

Il fallut du temps pour accepter qu'il n'en fût rien. Car la confiance dans les outils élaborés par la raison n'incitait pas à reconnaître que les difficultés persistantes voire grandissantes n'étaient pas les conséquences de politiques territoriales erronées mais bien le signe que d'autres mutations, plus profondes encore que celles du passé, étaient en œuvre et qu'elles se moquaient bien des cadres essentiellement administratifs et réglementaires au sein desquels l'action publique pensait maîtriser les phénomènes urbains.

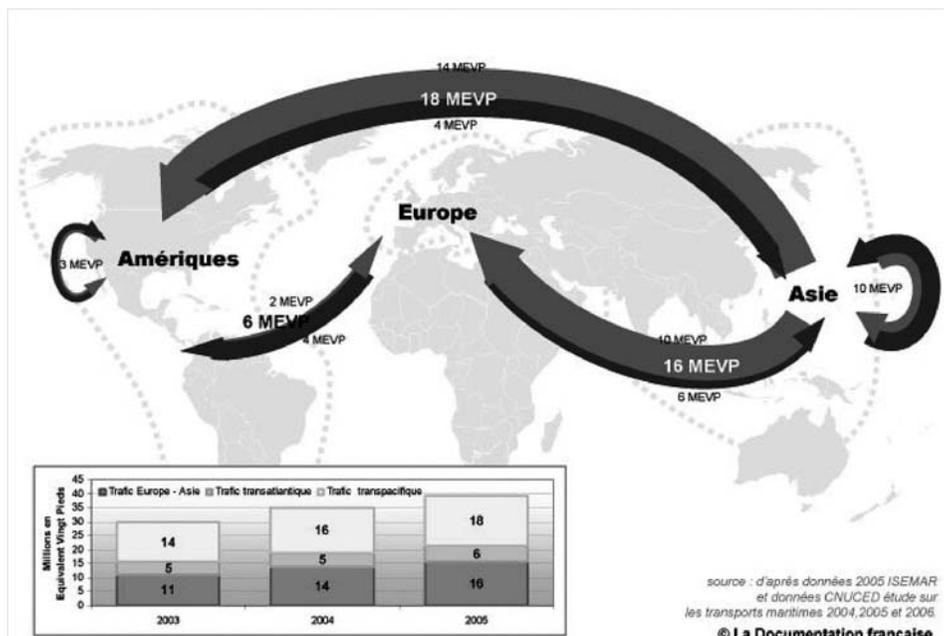
L'échec patent de la proclamée « politique de la ville » devrait pourtant avoir raison des résistances intellectuelles les plus fortes et nous amener à accepter que cette nouvelle révolution urbaine nous impose de modifier nos positions.

1- Les mutations économiques et leurs conséquences pour les villes

Le développement d'une puissante économie nationale par la totale ouverture dans un ensemble européen concurrentiel et finalement la confrontation à l'économie-monde devait inéluctablement changer la donne des outils d'intervention publique en matière économique. La préparation de l'avenir par la définition territoriale de zones réservées aux entreprises devenait inopérante. L'emploi, déjà mis à mal au cœur des villes par l'installation systématique des usines en périphérie, était maintenant dépendant de décisions prises de plus en plus en dehors de la sphère nationale, publique ou privée. Les banques nationales, à capitaux publics ou pas, n'étaient plus un point de passage obligé déterminant. Et finalement les meilleurs règlements d'urbanisme devaient se plier à une nouvelle réalité largement dominée par des flux mondiaux qu'il valait mieux comprendre pour s'y insérer faute de quoi c'était le repli inévitable avec son cocktail de chômage et de traumatismes sociaux.



C'est ainsi par exemple que l'émergence d'un pôle mondial dédié à la micro-électronique se développa aux portes de Marseille sans avoir jamais été anticipé ni pensé. Dans le même temps l'existence même d'une activité maritime dans le premier port de France échappait au traditionnel jeu de rôle entre l'État et la CGT, mais devenait la résultante marginale de la formidable mutation des échanges mondiaux. Que ceux-ci se fassent à 98 % par voie maritime devrait être une bonne nouvelle pour un port ouvert par nature aux échanges extérieurs. À condition que celui-ci ne se considère plus comme une étape obligée mais comprenne quelle était sa place dans cette nouvelle économie-monde. Car c'en est fini de la rente coloniale et du monopole de pavillon national. Le grand flux des échanges mondiaux s'opère sur les lignes rejoignant l'Europe du Nord à l'Extrême-Orient, de Rotterdam à Shanghai. Il est entre les mains d'une poignée de compagnies maritimes. Une seule de celles-ci est française mais l'essentiel de son chiffre d'affaires ne se fait pas sur le marché national. Enfin le support de ce flux est exclusivement constitué par des porte-conteneurs pour lesquels le passage par le canal de Suez n'est pas une obligation, bien au contraire. Et pour les navires qui l'empruntent, la simple lecture des cartes marines montre bien que pour passer Gibraltar et rejoindre Rotterdam qui reste la destination finale majeure, le mieux est de ne pas s'éloigner d'une quasi-ligne droite qui va de Port-Saïd à Tanger, avec une seule petite inclinaison dans le détroit de Sicile. C'est la raison pour laquelle ne se développent actuellement en Méditerranée occidentale que les ports situés sur cet axe majeur ou proches de celui-ci : Malte, Gioia Tauro, Catane, Tanger... Aller jusqu'à Marseille constitue ainsi pour un porte-conteneurs arrivant d'Asie un complet changement de route, impliquant un long aller-retour à destination d'un unique port sans véritable *hinterland* industriel et mal relié à l'Europe du Nord. Ne pas faire l'effort de comprendre les ressorts de l'économie maritime





contemporaine et d'adapter en conséquence l'équipement et le fonctionnement de notre outil portuaire, vouloir continuer comme du temps où le client était captif et les décisions encadrées par l'État, ouvre inexorablement la pente du déclin. Nous y sommes.

On pourrait multiplier les exemples qui illustrent que les postures traditionnelles et légitimes des divers acteurs, politiques, patronaux et syndicaux, doivent rapidement s'adapter pour ne pas pénaliser durement les populations et les territoires dont ils se réclament. La sidérurgie, autre emblème de politique volontariste de l'État, échappe désormais à une quelconque autorité politique. L'émergence au Sud de grandes puissances agro-alimentaires a mis à mal la politique européenne pourtant la plus élaborée. Ne pas l'anticiper a conduit à la fermeture brutale de nombre d'entreprises au cœur de Marseille.

À moins de refuser cette réalité et de s'enfermer derrière de nouvelles lignes Maginot douanières comme autant de chimères, il vaudrait mieux prendre en compte cette révolution, retrouver les atouts de chaque territoire, et saisir chaque opportunité, voire s'en créer de nouvelles.

Car l'économie-monde, si elle est d'abord dépendante de la géographie, s'en libère aussi grâce aux nouvelles technologies qui permettent le développement d'une économie hors sol, libérée des contingences naturelles, mais fondée sur la formation et l'intelligence des êtres humains.

Les institutions scientifiques académiques nationales et les grandes entreprises ont dans nos territoires les compétences et la vision des technologies et des marchés qui sont requises pour porter sur la durée des démarches du type de celle des « pôles de compétitivité » ainsi que l'indispensable mise en réseau à très haut débit en fibres optiques des entreprises et des laboratoires universitaires sans lesquels leur isolement bloque le développement.

Pour des acteurs locaux qui se projettent dans l'avenir et qui veulent que leur territoire reste compétitif il va donc falloir faire des choix et éclairer ces choix par une prospective technologique en appréciant bien les technologies clés, en particulier celle du développement urbain durable, et par une évaluation internationale des marchés.

2- Les mouvements de population bouleversent les politiques urbaines

L'évolution des flux migratoires internationaux est à l'origine d'un autre bouleversement venu remettre en cause les politiques urbaines les plus affirmées. Il était pourtant clair en ce temps que la maîtrise de ceux-ci relevait du droit légitime de chaque État. Il était non moins clair que le développement des pays dits du tiers-monde

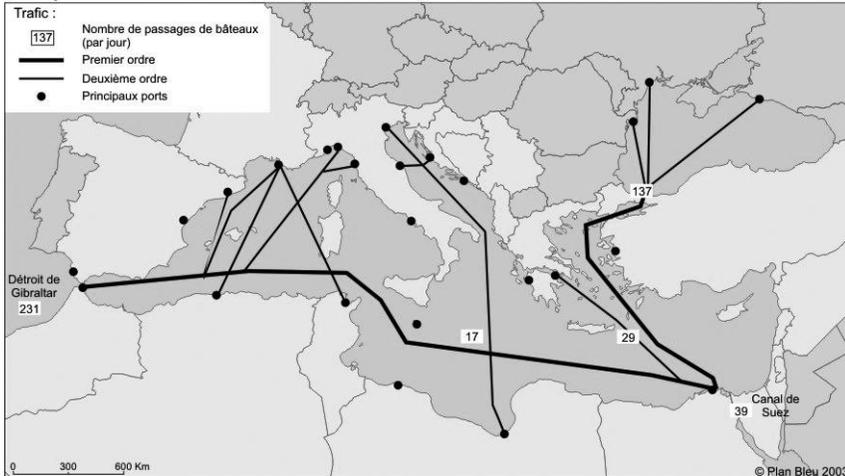


avait précisément pour objectif et pour conséquence de mobiliser sur place et à leur profit leurs propres populations. Le discours dominant était donc fondé sur l'arrêt de l'immigration massive d'hommes le plus souvent seuls et analphabètes, qui avait été au cœur des « trente Glorieuses », avec son cortège de déracinements et de bidonvilles. La priorité était désormais celle de l'intégration républicaine et de l'émergence de citoyenneté, fût-elle partielle mais justement appliquée à la gestion des villes. Droit de vote aux élections locales pour les adultes installés chez nous depuis longtemps, totale égalité des droits pour leurs enfants, citoyens français de droit mais de fait parfois un peu moins : l'exigence semblait cohérente et s'articulait sans difficulté avec ce qui apparaissait comme la condition de son succès, l'arrêt de toute immigration nouvelle sauf marginale. Le discours résista à l'épreuve des faits qui en montra pourtant rapidement la vacuité. D'une certaine manière, c'est toujours le discours dominant, qui ne se lézarde que lorsque la révolution en cours submerge les défenses les plus élaborées. C'est que l'arrêt des flux migratoires, rêve ou cauchemar selon chacun, est une fiction.

Certes le bloc communiste, de l'Allemagne de l'Est à la Chine de Mao, des Balkans à toutes les républiques « populaires » issues des diverses décolonisations, avait verrouillé les flux historiques et naturels. Mais c'était au prix d'une répression féroce. Il n'était donc pas étonnant qu'avec l'effondrement du modèle soviétique, la liberté de circuler, liberté première pour chaque être humain et dont les Européens avaient largement usé au cours du siècle précédent, reprenne ses droits. Surtout quand la dislocation des structures policières rendit encore plus insupportable les diverses situations nationales qu'aucune idéologie ne venait plus justifier. Incompétence, gabegie, corruption, bloquent bien souvent l'horizon des individus qui regardent alors légitimement ailleurs. Si en plus la guerre survient, guerre classique ou guerre civile, alors c'est l'exode massif. Dans ces conditions il est illusoire de penser fermer nos frontières. Légale ou illégale l'immigration continue et continuera.

L'éradication des derniers bidonvilles ne soldait donc pas la question de la place des immigrés dans la cité. Celle-ci devenait au contraire lancinante, voire explosive quand le débat politique n'arriva plus à canaliser l'expression des fantasmes ou des peurs. Le discours d'intégration républicaine sembla être réservé à une élite intellectuelle tandis que sur le terrain s'imposait l'impensable dans la république laïque : l'affirmation de communautés, religieuses mais pas seulement. L'affaire du foulard n'est à cet égard que la surface des choses. La question est bien plus profonde qui tétanise les responsables, et d'abord ceux en charge de la cité, les responsables locaux. C'est pourtant l'Europe tout entière qui se cherche et qui doute d'elle-même. Sa diversité a permis de mettre en œuvre les politiques les plus variées sans que nulle part on ne se satisfasse des résultats obtenus. La confusion règne. Certes, solidarité, fraternité, compassion, sont des sentiments humains plus beaux que la haine de l'autre, l'exclu-

Principales routes maritimes en méditerranée



sion et la discrimination, ou simplement l'égoïsme. Accueillir des persécutés fait donc partie de notre héritage, secourir des naufragés reste un devoir, ne pas renvoyer chez eux des gens menacés est toujours une évidence. Mais comment concilier cela avec leur prise en charge en matière d'assistance, de logement, de soins, d'éducation alors que nos systèmes de solidarité craquent déjà ? Et surtout, ces immigrés quel est leur avenir parmi nous ? Intégration, cohabitation, confrontation ? Maurice Sartre, dans son ouvrage *Histoires grecques* nous dit simplement ceci : « Intégrer un étranger dans la cité, ce n'est pas seulement lui accorder des droits politiques, mais d'abord le faire participer aux cultes communs, lui donner les mêmes dieux qu'à soi-même ». La troisième République, celle-là même qui fonda la laïcité, avait très bien su le faire. Nous n'échapperons pas à devoir à nouveau répondre à cette question. À condition de savoir qui sont nos dieux, c'est-à-dire ce en quoi nous croyons, les valeurs qui sont les nôtres, celles qui constituent notre identité et qui ne sont pas négociables. À moins que l'évocation de ces notions ne disqualifie leurs auteurs.

En attendant, c'est la gestion des villes qui en est directement affectée, car le découragement gagne comme devant un effort rarement terminé et jamais récompensé. La pertinence même de l'effort est parfois remise en cause devant des résultats médiocres, et surtout devant des comportements et des revendications incompréhensibles.

À cela auquel nous sommes déjà confrontés, va se rajouter dans les prochaines années l'impact de l'évolution démographique de l'Europe. À l'horizon 2030, pour que la population active garde une part identique à celle d'aujourd'hui au sein de la population globale, il faudrait accepter 20 millions de travailleurs immigrés nouveaux. Même si la France est moins concernée que ses voisins par ce défi démographique, celui-ci se posera aussi chez nous et ses conséquences pour les villes sont inévitables.

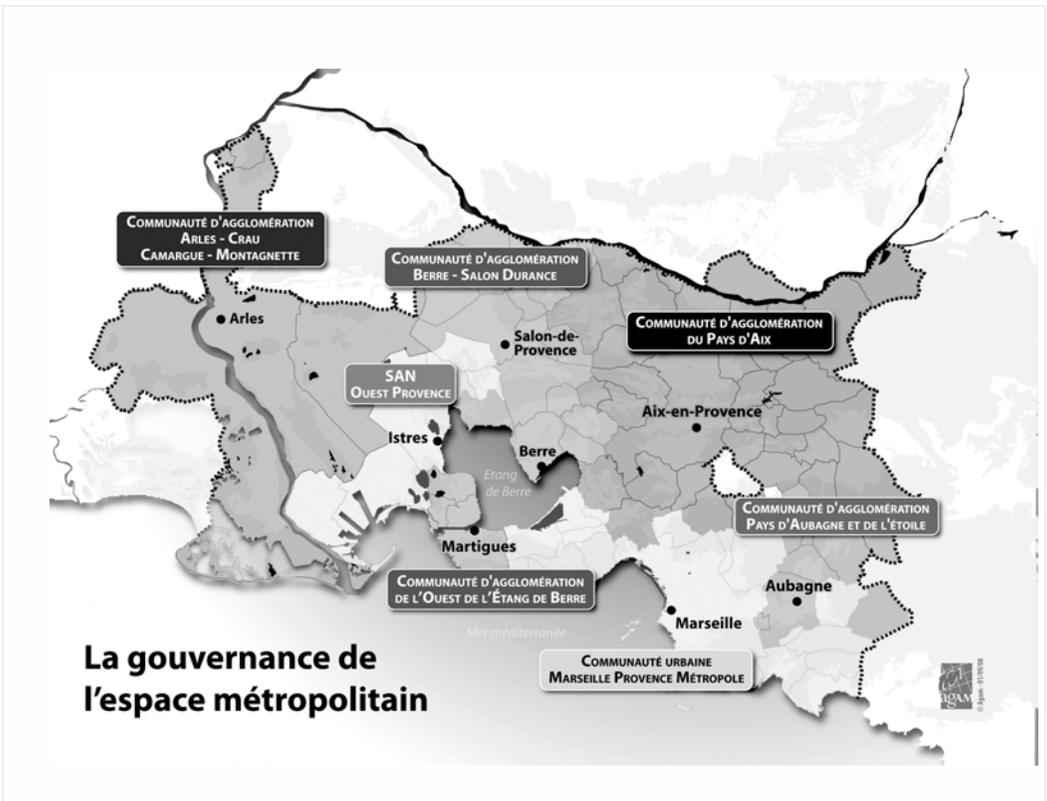


Il est donc urgent d'élaborer une pensée digne de notre héritage intellectuel qui s'articule sur une réalité de terrain qui ignore les discours.

3- L'enjeu du futur : dépasser la crise des villes par des stratégies culturelles

Bousculée par l'impact territorial des révolutions portées par la mutation de l'économie-monde et la reprise des migrations internationales, la ville va devenir alors le lieu d'expression majeure des enjeux culturels.

Car au sein de la mondialisation se constitue un archipel de villes fonctionnant en réseau, et dans la compétition entre des métropoles aux standards d'infrastructures homogènes, c'est l'engagement culturel qui désormais fera la différence. La dimension culturelle de la géopolitique des rapports nord-sud sera également sollicitée soit en raison de la présence de communautés immigrées dans les quartiers faisant l'objet de rénovation, soit afin d'affirmer le rayonnement international de la cité. Le patrimoine urbain, traditionnellement pensé aux échelles locale et nationale conformément au paradigme des lieux de mémoire, sera géré de plus en plus à l'échelle européenne et mondiale. Enfin la revitalisation de quartiers dégradés sollicitera fréquemment des outils culturels, publics et privés, au point de faire émerger une économie de la culture créatrice de richesse, de sens, et d'emplois.





Ainsi la gestion de l'héritage, la production culturelle et la création urbaine sont désormais en constante interaction et cette tension modèle les systèmes de représentation collective et les échanges sociaux qui caractérisent une culture.

Dans cette affaire, chacun a ses armes, ses atouts, anciens et nouveaux, à condition de les connaître, de les identifier, de les assumer dans la durée et de les mettre en valeur au profit d'un projet collectif qui rassemble les citoyens, crée du lien social, identifie la cité, son assise, son rayonnement, et finalement la place qu'elle veut assumer dans la communauté des humains.

C'est là que l'architecture, qui induit le comportement des humains, reprend toute sa dimension et sa primauté. Car c'est du mouvement de la cité dont il s'agit, de l'appropriation et de la représentation que va s'en faire l'individu à travers la déambulation interne des édifices et des espaces symboliques. Mais il s'agit aussi de l'affirmation identitaire de ceux-ci, totems d'un monde nouveau qui lui donnent du sens, rassemblent les habitants et signalent la cité aux étrangers comme autant de feux dans la nuit des navigateurs. La mise en scène scientifique et ludique des enjeux économiques et écologiques des villes devient ainsi l'outil majeur de la mutation de quartiers entiers, singulièrement pour les centres anciens dégradés ou les friches industrielles.

Cette révolution culturelle est bien sûr très liée à l'explosion des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui bouleverse les comportements individuels et collectifs. On a vu que l'adaptation offensive à la nouvelle économie-monde imposait aux responsables urbains de porter d'ambitieux projets d'aménagement numérique de leur territoire et de réaliser au plus vite les infrastructures optiques très haut débit qui seules permettent aux individus d'évoluer dans cet espace virtuel aux dimensions du monde. Mais au-delà de l'économie, ou en symbiose avec elle, c'est l'expression culturelle dans son ensemble qui en est profondément modifiée. Comment imaginer désormais une bibliothèque communale ou universitaire dont l'utilisateur verrait son choix limité au stock présent dans le bâtiment concerné ? Cela n'a plus de sens. L'Union européenne aura prochainement sa bibliothèque numérique qui mettra à la disposition des internautes les collections des musées et des bibliothèques des 27 États membres. Dès novembre 2008 un prototype hébergé par la Bibliothèque nationale des Pays-Bas donnera accès à 2 millions d'œuvres culturelles. La création individuelle ou collective baigne désormais dans un environnement dont l'électronique, en écrasant les barrières de temps et de distance, fait de l'autre, connu ou inconnu, un voisin immédiat avec lequel le dialogue est direct. La production littéraire ou musicale, la photographie, l'architecture, le design, en fait toutes les formes d'activités artistiques contemporaines sont ainsi modelées par ces technologies dont seuls les espaces urbains, par la résonnance formidable qu'y créent les réalisations architecturales modernes, amplifient le génie.



Au risque de choquer sinon d'exagérer un peu, il est tentant de risquer ici l'affirmation selon laquelle cette révolution qu'implique la confrontation-tension des enjeux culturels et urbains est plus pertinente car plus incertaine que les conséquences qu'aura pour les villes le réchauffement climatique. Non pas que celui-ci soit secondaire, bien au contraire. Mais parce que tout ce que les villes vont devoir mettre en œuvre pour s'adapter au changement climatique et lutter contre l'amplification de celui-ci, tout ceci qui est important et urgent va renvoyer à des problématiques déjà bien connues des urbanistes et des ingénieurs : priorité aux transports en commun, fin de l'étalement urbain, bâtiments économes en énergie, traitement optimal des déchets, développement des énergies renouvelables, etc. Il s'agit là de volonté politique, mais dont le chemin est tracé.

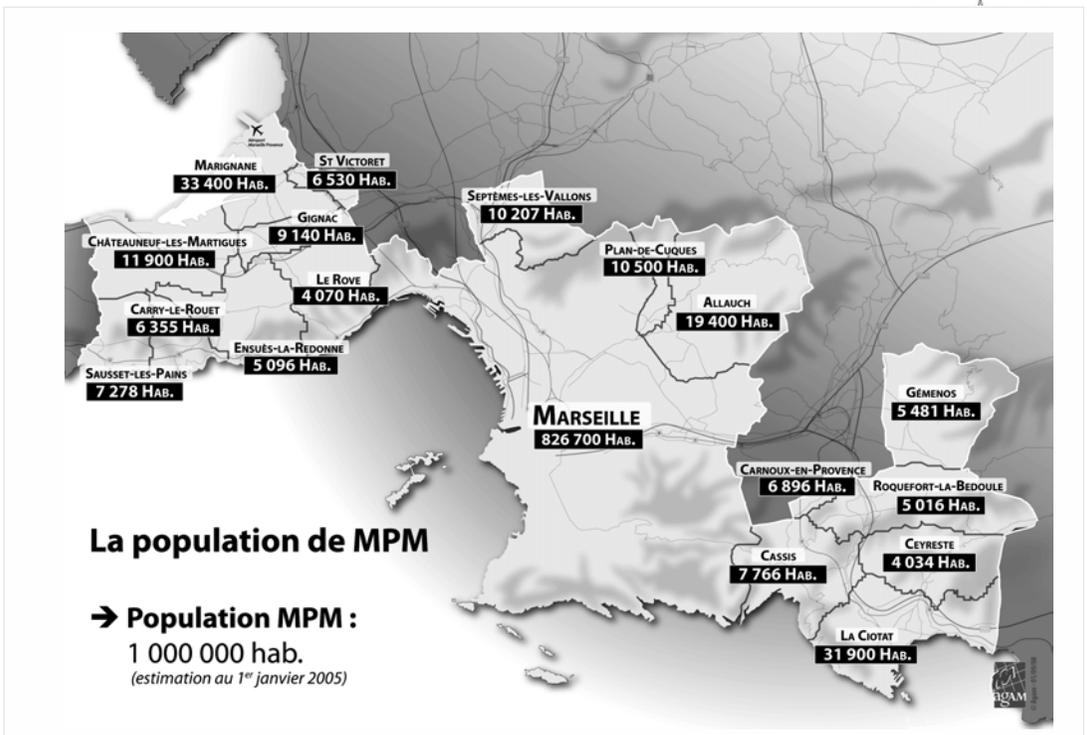
Faire face à toutes ces révolutions serait en soi bien suffisant pour mobiliser durablement tous les acteurs de la ville. Mais c'est sans compter sur une singularité française dont on aurait pu faire l'économie : l'impossible gouvernance territoriale, et singulièrement celle des métropoles.

4- La gouvernance urbaine et le casse-tête institutionnel français

Si la Révolution de 1789 avait transmis aux nouvelles communes l'héritage des antiques paroisses, il avait fait table rase du maillage des comtés, duchés, baillis et autres découpage des provinces. Le département fut constitué comme seul échelon intermédiaire entre les villes et l'État, avec une taille homogène liée aux capacités de transport journalier de l'époque. Or malgré les complets bouleversements opérés en deux siècles, cette architecture structure toujours le paysage institutionnel territorial : l'enjeu des réformes s'est limité à sa démocratisation par une très lente introduction du suffrage universel direct et par un transfert récent et partiel de certaines compétences de l'État. Seule nouveauté, mais qui ne remet pas en cause cette architecture centrale, les régions sont venues se surajouter au sein de l'édifice inchangé.

Malgré l'affichage de domaines de compétences bien séparés entre chacun des trois échelons locaux, dans les faits chacun continue de s'occuper de ce qu'il veut, ce qui amène à la généralisation des financements croisés pour une même action, source de retard et de paralysie, chacun « tenant l'autre par la barbichette ». Il est pourtant acquis depuis longtemps dans les esprits que cette situation ne peut plus durer, qu'elle ne correspond souvent plus à grand-chose dans la vie des gens et qu'elle pénalise l'émergence et la mobilisation des énergies locales. Les comparaisons avec nos voisins européens sont affligeantes.

Cerise sur le gâteau au pays des 36 000 fromages dont le nombre des communes égalait à lui seul celui de l'ensemble de ses partenaires de l'Europe des 15, l'attache-

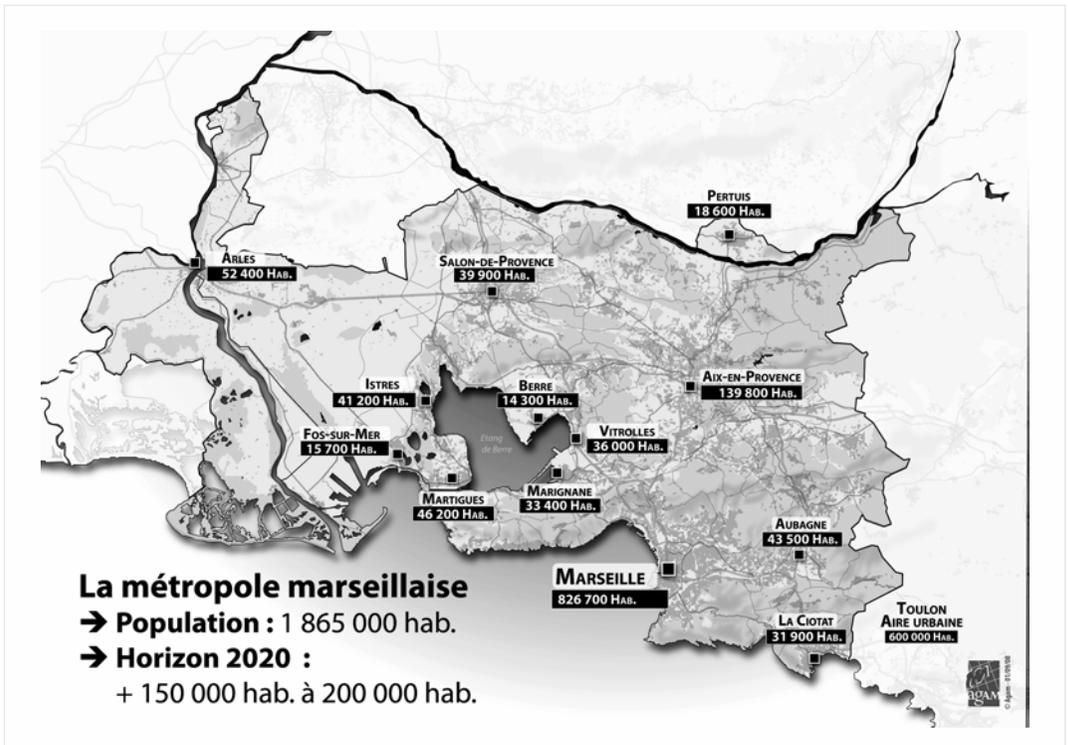


ment féroce des communes à leurs limites historiques conduisit, pour faire face à une réalité qui ne tenait aucun compte de ces découpages administratifs d'un autre âge, à multiplier les regroupements de communes. La grande majorité de la population française est ainsi désormais administrée par des syndicats, districts, communautés de communes, communautés urbaines, dont la première caractéristique est de ne jamais être élus au suffrage universel direct. Le citoyen peut toujours aller voter, et s'il ne le fait pas on le stigmatisera comme irresponsable, mais l'expression du vote majoritaire n'aura plus grand-chose à voir avec la politique qui sera finalement menée. Celle-ci ne dépendra pas de l'action d'équipes élues sur un programme homogène validé par une majorité de citoyens. Elle sera le résultat confus de compromis plus ou moins publics passés entre élus de tous bords, élus chacun dans leur commune sur des programmes strictement communaux qui n'ont bien sûr rien à voir les uns avec les autres. La confusion est donc totale qui permet la généralisation des petits arrangements entre amis. Ainsi à Marseille aujourd'hui, la liste qui a gagné les élections municipales est représentée par 7 élus sur les 33 membres du bureau de la communauté urbaine où ont été transférés la quasi-totalité des pouvoirs communaux. Le président de la communauté, issu de la liste battue dans Marseille, qui ne s'était pas fait remarquer jusque-là en dehors de fonctions internes à son parti, qui était resté discret pendant le débat pourtant musclé de la campagne électorale, a été élu par une majorité constituée dans le secret de l'isoloir, ni avant, ni publiquement, additionnant sur un contenu inexistant les élus de la liste battue dans Marseille et des élus de l'autre bord politique issus éventuellement de la majorité marseillaise qui vou-



laient ainsi casser l'ascension de l'un d'entre eux, mais surtout issus des 17 petites communes périphériques qui, gauche et droite confondues, ne craignent rien plus que la grande ville de 800 000 habitants à côté de laquelle toutes ensemble elles ne rassemblent que 200 000 habitants. Un citoyen marseillais pose-t-il aujourd'hui une question relative à la voirie ? Il sera renvoyé vers le maire de Cassis. La piétonisation du Vieux Port et les espaces publics de Marseille ? Voyez un élu de La Ciotat. La gestion des ports de plaisance de Marseille ? Voyez le maire de Saint-Victoret. Un problème de bus ou de métro ? L'élu responsable est issu de la liste battue dans Marseille, dont le programme en matière de transport était radicalement différent de celui de la liste gagnante. La politique méditerranéenne de la métropole marseillaise ? Essayez d'en parler avec le maire de Plan de Cuques. Tout est à l'avenant. Ce n'est pas la qualité des gens qui est en cause mais leur légitimité. N'étant pas élus au suffrage universel direct par les citoyens, comment les élus d'une commune peuvent-ils prendre des décisions dans les communes voisines ? Et comment les élus de la liste battue dans Marseille peuvent-ils imposer leur choix dans une ville qui les a désavoués ? Le déni de démocratie engendrera inévitablement la paralysie.

Il faut dans ces conditions bien du mérite pour arriver encore à avancer alors que tout est fait pour que rien ne marche. On peut évidemment faire de son mieux pour produire du bien commun. Mais il faudra bien sortir de ce cadre. L'urgence est là : réduction du nombre des échelons institutionnels, clarification et répartition exclusive des compétences entre eux, exécutifs élus au seul suffrage universel direct. Si on





attend une réforme de la classe politique qui vit de ce système, celui-ci a de beaux jours devant lui.

Dans la grande compétition mondiale entre les territoires, la conséquence de cette lâcheté sera le déclin de ceux dont le développement sera ainsi entravé et dont les enfants devront bâtir ailleurs leur avenir.

La prospective des savoirs en matière de politique urbaine renvoie donc à une thématique éternelle en plein bouleversement, elle-même sous-tendue par la profonde mutation planétaire d'une humanité rassemblée désormais majoritairement dans les villes, dont les échanges ne rencontrent plus de limites techniques, et alors que la recherche scientifique d'une ampleur inégalée dans l'histoire met sans cesse sur le marché les applications concrètes des fruits des technologies nouvelles. Jamais l'individu n'aura à ce point disposé de l'assistance d'outils incroyablement performants qui lui donnent une capacité d'autonomie quasi sans limite. Chacun peut regarder son voisin fût-il à des milliers de kilomètres. En même temps c'est le sens général qui devient obscur sinon déficient tandis que la légitimité des autorités en charge historiquement des fonctions de régulation et d'intermédiation s'affaiblit voire disparaît. La ville, territoire de confrontation de cette modernité dans ses performances et dans ses contradictions doit permettre que s'expriment et respirent toutes ces tensions contraires, à la fois traditionnelles et nouvelles. La fragilité des systèmes anciens déstabilisés implique que les acteurs urbains soient garants de la qualité et de la pertinence du cadre général dans lequel tout ceci évolue sans cesse. Mais ces mêmes acteurs doivent aussi être porteurs de sens car l'être humain reste le même, ses aspirations ne changent pas et son épanouissement individuel ne le dispense pas d'aspirations collectives.

Pour celles et ceux qui s'étaient beaucoup investis dans ces champs de réflexion et d'action, il faut pratiquement tout reprendre, non pas à zéro, ni dans la rancœur ou la mélancolie mais au contraire dans la tonicité, l'optimisme et l'exaltation des défis à relever dans un but unique, toujours le même, qui est la réalisation de l'être humain dans sa singularité et dans son lien aux autres. Camus nous a dit que Sisyphe est heureux.